



## EXTRAIT D'UN COMMUNIQUÉ REÇU DE L'EMPLOYEUR le 15 décembre 2017 :



### *Nouveau Programme d'aide aux employés (PAE)*

La société **Homewood Santé** a été choisie à titre de nouveau fournisseur et sera accessible auprès de tous les employés du CISSS dès le **1er janvier 2018**. Vous pourrez faire appel au PAE à tout moment, pour un entretien en personne, par téléphone ou en ligne, en composant le numéro sans frais **1 866 398-9505** ou via le site Web au [www.monhomeweb.ca](http://www.monhomeweb.ca).

Le PAE actuel est en vigueur jusqu'au **31 décembre 2017**. Ainsi, les employés ayant débuté leurs consultations avant cette date pourront les terminer avant le **28 février 2018**.

Le recours aux six séances offertes **aux membres du personnel uniquement** est sans frais et strictement confidentiel. Des dépliants d'information seront disponibles très prochainement dans vos installations respectives, au Service de santé et sécurité au travail et dans l'Espace employé du site intranet. Pour plus d'information sur les services du PAE, nous vous invitons à communiquer directement avec Homewood Santé.



**Les membres de l'Exécutif  
du FIQ-SIL  
vous souhaitent  
de passer un très  
Joyeux temps des Fêtes.**

**Que l'amour,  
la santé et la solidarité  
soient au rendez-vous  
en 2018**



## L'agenda 2018 est arrivé!



Nous vous invitons à venir chercher le vôtre à l'un de nos deux bureaux syndicaux, au CHDL ou au CHPLG. Il sera aussi distribué dans la plupart de nos installations au cours du mois de décembre.



# Le RREGOP

## Des réponses à vos questions

- Connaître son régime de retraite de A à Z
  - Congé parental
  - Notion de conjoint
  - Qu'arrive-t-il en cas de décès
  - Divorce, séparation !?!
  - Admissibilité à la retraite
  - Et plus...
- S'organiser pour prendre sa retraite en bonne santé financière
- Protéger ses droits aujourd'hui afin de les assurer pour demain
- Prévoir ses revenus pour les 10, 20 ou même 30 années de retraite

### 4 plages de rencontres d'information sont disponibles :

**COUPON D'INSCRIPTION UNE RENCONTRE RREGOP DU FIQ-SIL**  
VOUS DEVEZ ÊTRE MEMBRE EN RÈGLE du SPSSNL

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées)

Adresse courriel : \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées)

Numéro d'employé : \_\_\_\_\_ Téléphone (domicile) : \_\_\_\_\_

**Veillez cocher votre choix de rencontre:**

### Le mercredi 21 février 2018 :

**à 12h30, au Centre Hospitalier de Lanaudière**  
1000, boulevard Ste-Anne, St-Charles-Borromée, salle 6C-20

**à 18h30, au CHSLD St-Eusèbe**  
585, boul. Manseau, Joliette, salle Polyvalente au sous-sol

### Le jeudi 15 mars 2018 :

**à 13h00, au Centre Hospitalier Pierre-Le Gardeur**  
911, Montée des Pionniers, Terrebonne, à l'auditorium

**à 18h30, au Centre Hospitalier Pierre-Le Gardeur**  
911, Montée des Pionniers, Terrebonne, à l'auditorium

Veillez retourner votre coupon d'inscription à notre bureau du CHDL, 1000 boul. Ste-Anne, bureau 5E-20, St-Charles Borromée, QC J6E 6J2: en personne, par courrier interne, par fax au 450-752-8335, ou encore par la poste.

# LA VIOLENCE VÉCUE PAR LES PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ

Les travailleuses de la santé sont seize fois plus à risque de subir de la violence au travail.

## PROBLÉMATIQUE DU NON-DIT

La majorité des incidents ne sont pas formellement documentés (88%) mais informellement rapportés aux gestionnaires (45%).

## AUTRES STATISTIQUES

Seule étude pancanadienne auprès de 190 000 professionnelles en soins. Violence physique 28.8% rapportent avoir été agressées dans les 12 derniers mois.

Violence psychologique :

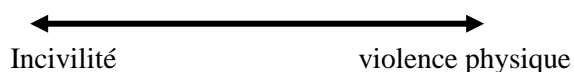
- 43.6% patients
- 15.6% visiteurs
- 8.5% médecins
- 11.9% professionnelles en soins

## PROBLÉMATIQUE DU NON-DIT

Plusieurs raisons pour ne pas rapporter les cas de violence :

- "fait partie de ma job"
- Rien ne sera fait même si j'en parle
- Difficile de rapporter (long processus)
- Peur de se faire réprimander, peur des conséquences
- Conflit d'intérêts / dilemme éthique

### Continuum de la violence au travail



En ne gérant pas les cas de violence dits "moins graves", on se trouve à créer un environnement propice à la prolifération de cas de violence plus sérieux.

Les formes d'agressions physiques les plus fréquentes sont :

- Frapper
- Pincer
- Coups de pied
- Agripper
- Égratigner
- Cracher
- Mordre

Souvent faites par les patients et même les familles.



Les formes d'agression les plus communes sont :

- Agressivité verbale (crier, injurier)
- Ignorer
- Condescendance
- Critiquer
- Juger
- Accuser
- Blâmer

Souvent faites par les médecins.

Les formes d'agression psychologiques :

- Langage grossier
- Langage abusif
- Humilier devant les autres
- Propager des rumeurs
- Refuser d'aider
- Critiquer de façon non justifiée

Souvent faites par des collègues.

Les formes d'actes d'abus psychologique :

- Intimidation
- Hostilité
- Manque de support (surtout lorsqu'un acte d'agression est rapporté)
- Manque de prise en considération des émotions suivant un incident de violence

Souvent faites par les gestionnaires.

## CONSÉQUENCES

Pour les victimes :

- Effets sur la santé physique
- Effets sur la santé psychologique

La réalité des professionnelles de la santé, regard hiérarchique :

- Professionnelles très surveillées

Sanctions normalisatrices :

- Temps pour les pauses et les repas prédéterminé et assigné
- Inspection de la documentation
- Retard au travail, prise excessive de congés de maladie
- Comportement attendu

- Les conditions de travail auxquelles sont confrontées les professionnelles en soins sont en fait une forme cachée de violence organisationnelle.

- Plan d'intervention
- Le formulaire de soins sécuritaire de la FIQ

La perception des professionnelles en soins :

- Diminution de la qualité des services (nouveau verbe « stater »)
- Perte d'autonomie professionnelle (demander la permission)
- Sentiment d'impuissance
- Conflit de valeurs (valeur de qualité versus valeur de quantité)
- Pratique de gestion (la performance n'est pas une valeur de profession)

### PISTES DE SOLUTION

Il est primordial d'avoir une politique organisationnelle claire en matière de violence au travail.

Engagement de la haute direction :

- Politique écrite « tolérance zéro »
- Comité de prévention

### UN JARDIN

La gestion de l'agression en milieu de travail pourrait être comparée à s'occuper d'un jardin. Si vous les désherbez régulièrement, votre jardin sera magnifique. Si vous ne faites rien pendant des mois et revenez, celui-ci sera infesté de mauvaises herbes et les plantes de qualité seront étouffées par celles-ci.

### MÉTAPHORE DU POPCORN

L'huile chaude (facteurs organisationnels) contribue à faire sauter (devenir agressif) les grains de popcorn (les employés) :

- Il est plus facile de s'attarder à contrôler la température de l'huile que d'essayer de prédire quels grains exploseront.

**Odette Chicoine,**

Agente syndicale SST-violence-invalidité

*Étude par Isabelle St-Pierre, Professeur à l'Université du Québec en Outaouais*

## Date de tombée de vos disponibilités - Section SUD

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 23 décembre prochain pour modifier votre disponibilité pour la période 13. Soit du 04 mars au 31 mars 2018.

### AFFICHAGES DE POSTES

Selon le calendrier harmonisé des affichages de postes pour l'année 2017-2018, voici les dates des deux prochains affichages :

<b>Avec processus</b>	<b>Sans processus</b>
Du 16 au 30 janvier 2018	Du 13 au 27 février 2018

**ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION**

### CHANGEMENTS IMPORTANTS pour la Section NORD

Vous devrez maintenant acheminer vos formulaires de candidatures **SEULEMENT** par télécopieur au 450-470-2642, **OU** par courriel à l'adresse : [DRHCAJ@ssss.gouv.qc.ca](mailto:DRHCAJ@ssss.gouv.qc.ca)

Car les formulaires seront dorénavant traités au Centre multiservices de santé et de services sociaux Claude-David à Repentigny.

### BUREAUX SYNDICAUX FIQ-SIL

#### Section Nord - CHDL

1000, boulevard Sainte-Anne  
Bureau 5E-20  
Saint-Charles-Borromée, QC  
J6E 6J2  
Tél. : 450-759-8222, poste 2049  
ou sans frais :  
1-866-752-1406  
Fax : 450-752-8335  
Courriel : [info@spsnl.qc.ca](mailto:info@spsnl.qc.ca)

#### Section Sud - CHPLG

911, Montée des Pionniers  
Bureau B0-120  
Terrebonne, QC J6V 2H2  
Tél. : 450-654-7525, poste 20113  
Fax : 450-585-2797  
Courriel : [sils-fiq@bellnet.ca](mailto:sils-fiq@bellnet.ca)

Site web : [www.fiqsil.com](http://www.fiqsil.com)